

## Procès-verbal du Comité Directeur du 10 novembre 2020

Présents : Murièle Laguette, Fabrice Chantriaux, Frédéric Robin, François Fouchet, Patrick Piau, Fabien Lacombe, Jean-Luc Pacaud, Edith Guérin, Christine Merlier, Adrien Dodu, Patrick Wolfarth, Jean-Marc Bruneau, Xavier Périnet, Jean-Luc Barboza, Florian Philippeau, Michel Amigues, Michel Vasselon, Fabienne Clatot.

Absents non excusés : Michel Vasselon, Patrick Wolfarth.

Assistant: Fabien Valo

### Ordre du jour :

- 1) Informations générales,
- 2) Rôles et attributions du Bureau directeur et Comité directeur,
- 3) Votes (prestation arbitrage, achat de matériels, etc ...),
- 4) Tour de visio / Questions diverses.

#### **1) Informations générales**

##### **- Génération Ping :**

Trois clubs du département ont présenté des actions : St Marceau Orléans, US Sandillon, J3 TT Amilly. Chacun a reçu 400 € en dotation.

##### **- Election du Président de la FFTT le 6 décembre 2020.**

2 candidats : Gilles Erb et Christian Paliérne.

##### Visio avec temps d'échange :

Gilles Erb, le lundi 23 novembre à 19h

Christian Paliérne, le jeudi 26 novembre à 19h

Nous aurons à voter pour cette élection et chaque élu devra se positionner quant à ces deux candidatures – DOODLE à envoyer aux membres le 1<sup>er</sup> décembre 2020

- La Ligue a fait 2 appels à candidatures : « 1 Référent Détection régionale » et « 1 Référent Prestation administrative, gestion des compétitions sportives par équipes ».
- Le 5 novembre 2020, une réunion Visio a eu lieu sur le thème « le club et le Covid-19, quelles actions peut être mises en place ? » Joffrey Nizan, entraîneur principal du club SQY Ping est intervenu pour expliquer les actions réalisées à St Quentin en Yvelines sur le temps périscolaire et autres. Des idées d'actions intéressantes à creuser pour l'avenir.
- Point Covid-19 avec Adrien : rien de nouveau par rapport à la situation actuelle de l'activité sportive. Des décisions du Conseil fédéral sont en attente sur la reprise éventuelle du championnat par équipes et du critérium fédéral courant janvier 2021.
- Point sur la situation de l'emploi de Fabien par Frédéric

Fabien assurera ses fonctions à hauteur de 50 % de son temps de travail, le restant étant géré par le dispositif du chômage partiel de l'Etat. Un ajustement de ce temps de travail pourra être effectué après un point d'étape, le 15 novembre 2020.

### **La liste des priorités pour les 2 semaines à venir est :**

- L'appel aux présidents de clubs civils pour connaître leur ressenti par rapport à la situation actuelle et relever leurs demandes et/ou difficultés relatives à cette période,
- La prise de contact avec les écoles en s'appuyant sur les clubs existants avec ou sans éducateurs (temps périscolaires)
- Travailler avec le « Handisport » (rassemblements territoriaux) en prenant contact avec le Comité Handisport ou les 100 Arpents.
- Prendre des contacts divers pour créer ou renforcer son réseau.

Nous définissons comme horaires de travail : 15h à 19h, pour les 2 premières semaines du confinement.

Fabien présente un tableau synoptique sur les clubs qu'il a déjà appelés. Les présidents de clubs sont ravis du contact. Ils lui indiquent la perte générale de licenciés et une alerte sur 2 clubs relative à leur trésorerie.

Tous les salariés de club sont en chômage partiel, hormis Sébastien GUILBERT d'Orléans St Marceau qui prépare l'opération « Changez de regard », qui se déroulera du 23 au 27 novembre 2020, et les cadres techniques de l'USM Olivet qui réalisent des activités pendant le temps périscolaire de certaines écoles.

### **Rôles ET ATTRIBUTS DU BUREAU DIRECTEUR ET DU COMITÉ DRECTEUR**

Suite au mail de Murièle qui pose la question du rôle de décision des élus du Comité Directeur, Frédéric explique l'organisation nouvelle qui a été mise en place sur les réunions (Bureau Directeur et Comité Directeur) en s'appuyant sur les articles du règlement intérieur du Comité. Il reconnaît qu'ils ne sont pas respectés à la lettre.

Cette nouvelle organisation priorise une composition allégée du Bureau Directeur (7 membres) qui a pour attribution de prendre des décisions urgentes, rapides en lien avec l'administration du Comité. Cela a été le cas avec la situation de l'activité de Fabien lors du re-confinement. Les réunions de Bureau sont mensuelles et ont pour objectif une prise de décision accélérée pour pallier des situations prégnantes. En revanche, les autres décisions de gestion courante ou non urgentes se font lors de Comités Directeurs. Toutes décisions seront néanmoins communiquées à l'ensemble des membres.

Patrick PIAU prend la parole pour expliquer que s'il comprend cette organisation, en revanche, il lui paraîtrait normal que les élus qui présentent des sujets débouchant sur une décision, devraient être invités lors des sessions du Bureau Directeur afin de présenter et d'argumenter voire défendre leurs propositions.

Après échanges, les membres tombent d'accord sur le fait que des élus extérieurs au Bureau Directeur, pourront être logiquement invités aux prochaines réunions du Bureau Directeur, en fonction d'un nombre raisonnable de sujets présentés.

## 2) VOTES

### - **Prestations arbitrages des compétitions départementales :**

- 25 € par demi-journée d'arbitrage pour un juge-arbitre (peu importe la fonction et le type de compétition),
- 15 € par demi-journée pour les arbitres.
- L'indemnité journalière de repas par le biais de tickets reste portée à 10 € pour tous les cadres techniques d'arbitrage.

Le cahier des charges des compétitions sera à nouveau envoyé aux clubs.

### - **Investissement matériel :**

- Le Comité utilisera la provision totale de 6 000 € prévue au budget prévisionnel 2020-2021 pour l'achat de matériel. Frédéric adressera prochainement un courrier aux clubs souhaitant acquérir du matériel. La priorité d'attribution de matériels sera effectuée vers les organisateurs réguliers de compétition.

## 3) Tour de visio et questions diverses

S'installe un tour de parole des élus avec des questions posées et des informations données.

- Jean-Luc BARBOZA :
  - Récompenses : incertitude sur les individuels corpos
  - Il a renvoyé un mail aux clubs Ingré / USM Olivet TT pour savoir s'ils pouvaient organiser cette compétition (pas de possibilité au CJF Fleury). Fabrice Chantriaux, précise que la problématique est de même avec les individuels vétérans.
- Edith : avez-vous des infos sur la réunion fédérale du 9 novembre ? Christine répond en reprenant les informations de la réunion régionale de la Commission Sportive : la seule information c'est que l'on s'achemine vers une seule phase.
- Fabien Valo informe que dans l'onglet COVID-19 du site du CDTT45 le lien sur Le Mouvement associatif donne des informations et présence d'une FAQ sur le COVID-19. Patrick Piau fait remarquer que certains messages de ce mouvement sont à caractère politique, écologique ou autres. Attention à la diffusion de tels éléments sur le site du CDTT45.
- Fabienne, par la voix de Fabien Valo, informe sur l'association « Ping sans frontières ». Une association qui tente de développer le ping sur le continent africain (envoi de plaques, maillots, etc...). Il faut apparemment faire une démarche auprès de l'association pour participer au mouvement. Présentation plus précise de Fabien VALO lors du prochain Comité Directeur. Maxime CHILON est le référent de cette action dans l'Indre et Loire.
- Statistiques licences – comparaison 2019/2020 : Fabien présente les licences en novembre 2019 et 2020 (fichier en pièce jointe). On constate une perte générale de licences dans les petites catégories (benjamins entre autres) pour les licences traditionnelles et de manière plus prononcée sur l'ensemble des catégories des licences promotionnelles. Pas de licences événementielles à ce stade de la saison.
- Stage de la Toussaint : 22 jeunes. Plus gros effectif répertorié en stage. Il n'y a pas eu de difficultés avec le protocole sanitaire. Ce qui est par contre déplorable c'est de ne pas pouvoir exploiter par la suite ce travail en compétitions, en raison du confinement. Le compte rendu et des photos sont présents sur le site du CDTT45.

- Page Facebook du Comité : Tout ce qui est édité sur la page Facebook Comité est maintenant visible en accès direct sur le site du CDTT45.
- Michel Amigues nous présente le bilan du solde des comptes bancaires du CDTT45.  
CACL : 14 983 € / Livret 76 500 € / Comptes titres : 2 056 €.
- Adrien : un point financier sera à l'ordre du jour du Comité Directeur du 18 décembre.
- La Formation Ligue du Centre Val de Loire prévoit des formations sur l'arbitrage en visio, le 21/11 Arbitre Régional et le 29/11 pour le JA1. De plus, un test (1<sup>ère</sup> nationale) va être réalisé afin de mettre en place une formation en ligne de JA3 pour une personne en complément à la formation en présentielle. Une des clés de réussite de ce projet est la grande maîtrise de l'outil informatique par le candidat au regard des manipulations à réaliser.
- Patrick PIAU : Tour du critérium fédéral « N2 seniors » des 30 & 31 janvier 2021.  
Doit-on prospecter sur les arbitres qui pourraient officier à Gien ? Réponse positive d'Adrien, la compétition est à ce jour maintenue.
- Patrick rajoute : est-ce le rôle du CDTT45 de chercher des arbitres pour une compétition organisée par un club ? Edith rappelle que la logique du CDTT45 a toujours été d'aider les clubs organisateurs de compétitions. Elle rappelle aussi que le CDTT45 a voté une aide aux clubs à 50 % de l'aide versée par la FFTT pour l'organisation des compétitions nationales.
- La rémunération des arbitres incomberait au club de Gien. Une réunion devrait être organisée à ce sujet. Adrien s'en charge en semaine 47 ou 48.
- Barème fédéral de rémunération des arbitres : 25 € / jour.
- Statistiques inscriptions du Critérium Fédéral : -49 inscrits par rapport à 2019 avec une baisse importante chez les benjamins et séniors (-17 chacun).
- Jean-Marc : une réunion de la commission Développement a eu lieu le 13/10/2020. Le compte rendu est joint à ce procès-verbal.
- **Prochaines dates de réunions à retenir en 2020 :**
  - **Bureau Directeur (mensuel en cas de besoin) :**
    - **7 décembre 2020**
  - **Comité Directeur :**
    - **18 décembre 2020**

Fin de la réunion : 21h00.

Le Président,  
Jean-Luc PACAUD

Le Secrétaire Général,  
Frédéric ROBIN